



# La filière Soins et accompagnement (hors AOP) dans la convention collective UGEM

Etude basée sur l'enquête  
« bilan social 2014 données 2013 »



# Plan du document

---

Introduction

Partie I : Présentation de la filière

Partie II : Profil sociodémographique des salariés

Partie III : Classes et conditions de travail

Partie IV : Mobilité des salariés

Partie V : Salaires

Partie VI : Focus sur l'alternance

Annexes



# Introduction

---

Lors du recueil des données dans le cadre du bilan social 2014, il a été demandé aux mutuelles d'indiquer l'emploi occupé par chaque salarié. Les salariés relevant de la convention collective UGEM ont ainsi pu être rattachés à une filière de la branche.

Plusieurs études spécifiques sur des filières de la branche ont été réalisées ces dernières années :

- Filière commerciale
- Filière gestion
- Filière Audio-Optique-Dentaire

Le présent document est un état des lieux de la filière Soins et accompagnement dans la convention collective UGEM à partir des données sur les salariés en 2013. Cette filière est composée de trois familles :

- Audioprothèse – Optique – Pharmacie (AOP)
- Métiers médicaux et sanitaires
- Métiers de l'éducatif, du social et de l'aide à la personne

Ce document ne présente des données que pour les deux dernières familles, la famille AOP n'est pas prise en compte dans l'analyse. Tous les résultats concernant la filière s'entendent donc « hors AOP ».



## Méthodologie et limites

---

Ce document vise à présenter le profil des salariés relevant de cette filière (sexe, âge, ancienneté...), et à faire apparaître leur positionnement en entreprise (classe, salaire, type de contrat, mobilité...).

Les questions sur les emplois étaient incluses dans le bilan social. Les 217 mutuelles qui y ont répondu sont prises en compte dans l'analyse par filière. Chaque mutuelle a indiqué les postes occupés par ses salariés. Dans la mesure du possible, ces salariés ont été rattachés aux différentes filières, et aux métiers afférents.

11 métiers ayant des effectifs suffisants sont pris en compte en compte dans l'analyse de la filière :

- Secrétaire médical
- Secrétaire médical dentaire
- Assistant dentaire
- Prothésiste dentaire
- Infirmier
- Aide-soignant
- Aide médico-psychologique
- Auxiliaire de vie
- Assistant petite enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Responsable petite enfance



## Méthodologie et limites

---

Ces métiers représentent 88,3% des salariés de la filière soins et accompagnement. Les autres salariés occupent un métier dont les effectifs sont insuffisants pour permettre une analyse statistique.

Ce document comprend d'une part une analyse sur la filière dans son ensemble, et d'autre part une analyse par métier. Les effectifs salariés dans chaque métier varient largement. L'analyse détaillée par métier n'est proposée que lorsque les effectifs sont suffisants.

Ainsi, lorsque les effectifs sont trop faibles, nous n'avons pas fait de calculs. Par exemple, si moins de 30 personnes en CDI à temps plein exerçant un même métier étaient présentes dans la base de données, il était impossible de calculer un salaire médian fiable. Les estimations ont en moyenne une marge d'erreur de 3%.

Dans la mesure du possible, les données présentées sont systématiquement ventilées en fonction du sexe des salariés.

Enfin, le traitement des données est confidentiel et aucune information n'est exploitée de manière individuelle.



# Partie I : Présentation de la filière

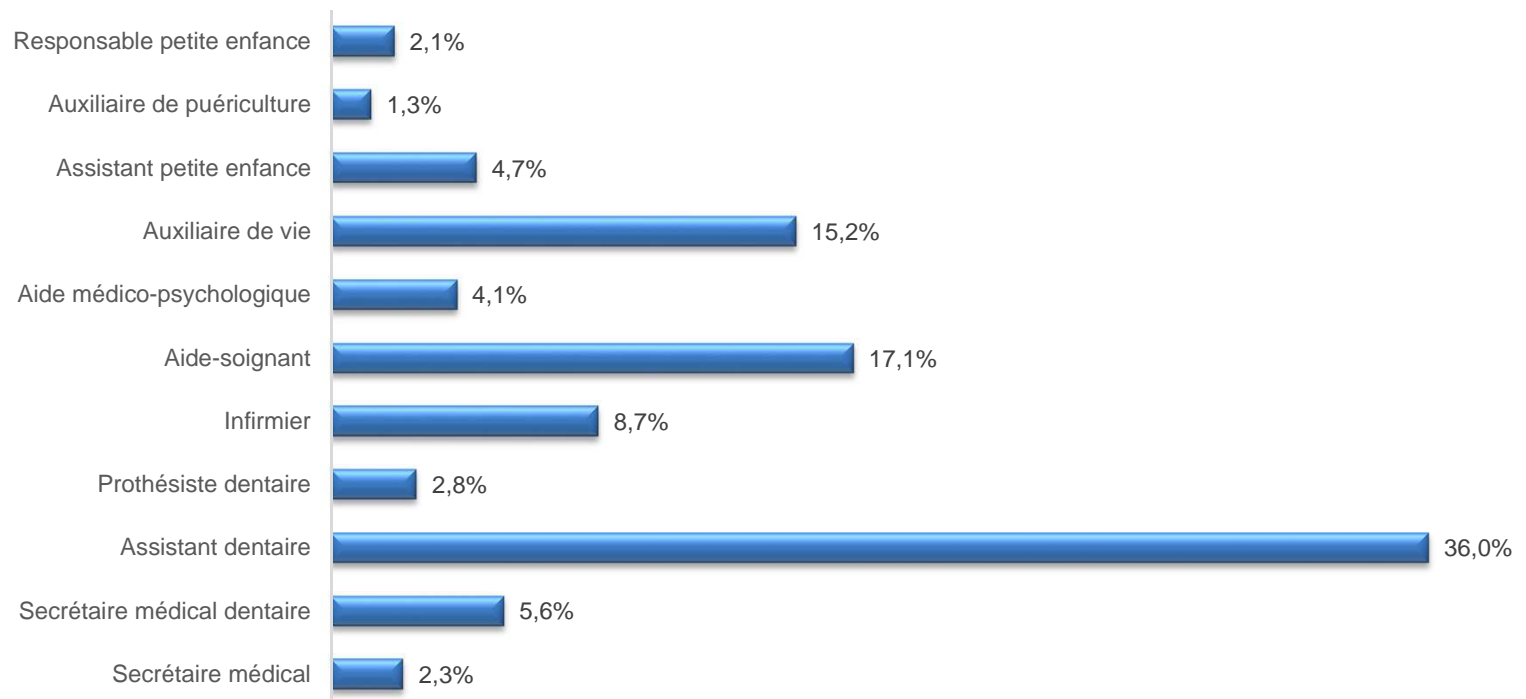
## 1.1 Répartition des métiers au sein de la filière



## 1.1 Répartition des métiers au sein de la filière

Plus d'un tiers des salariés de la filière soins et accompagnement sont des assistants dentaire. Les aides-soignants et les auxiliaires de vie représentent chacun plus de 15% des salariés de la filière.

### Répartition des métiers de la filière Soins et accompagnement



*Clé de lecture : 36% des salariés de la filière soins et accompagnement occupent un poste d'assistant dentaire.*



---

## Partie II : Profil sociodémographique des salariés

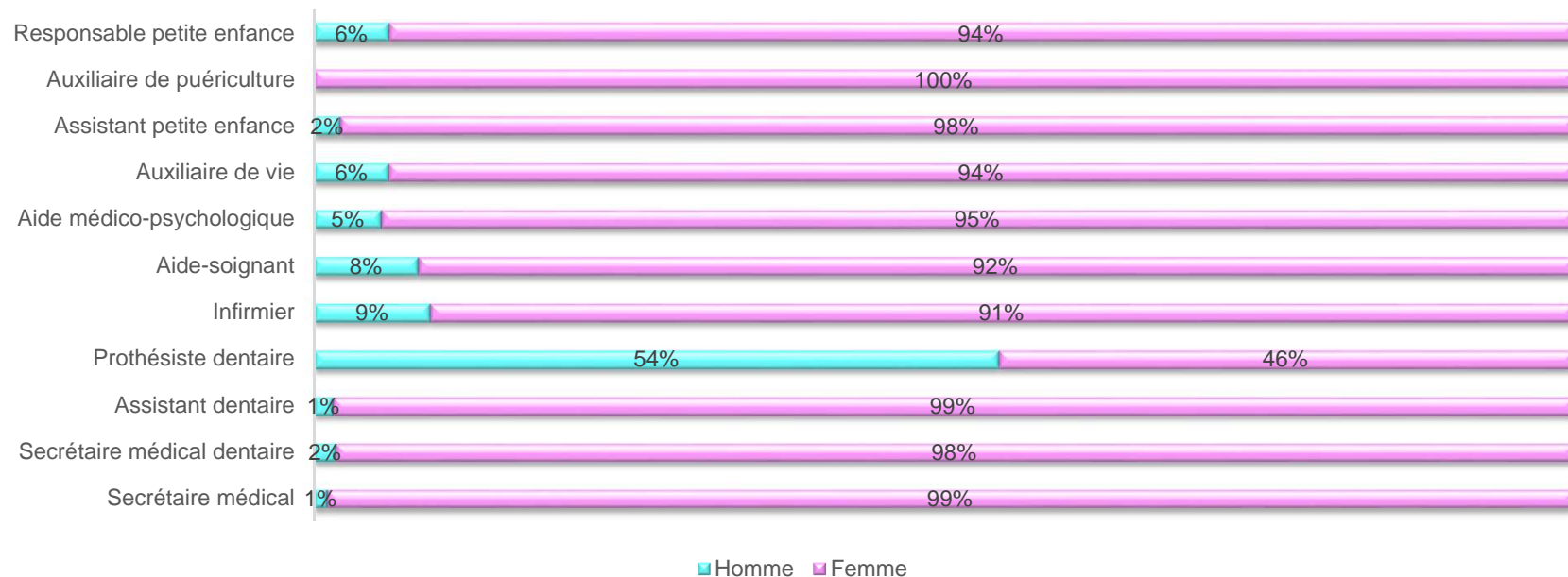
- 2.1 Répartition des salariés par genre
- 2.2 Age des salariés
- 2.3 Ancienneté des salariés
- 2.4 Les travailleurs handicapés



## 2.1 Répartition des salariés par genre

Les femmes représentent 92% des salariés de la filière. Ce taux est largement supérieur à celui observé à l'échelle de la branche, qui est de 78%.

### Part de femmes dans les métiers de la filière soins et accompagnement



*Clé de lecture : 6% des responsable petite enfance sont des hommes. C'est le cas de 2% des assistants petite enfance.*

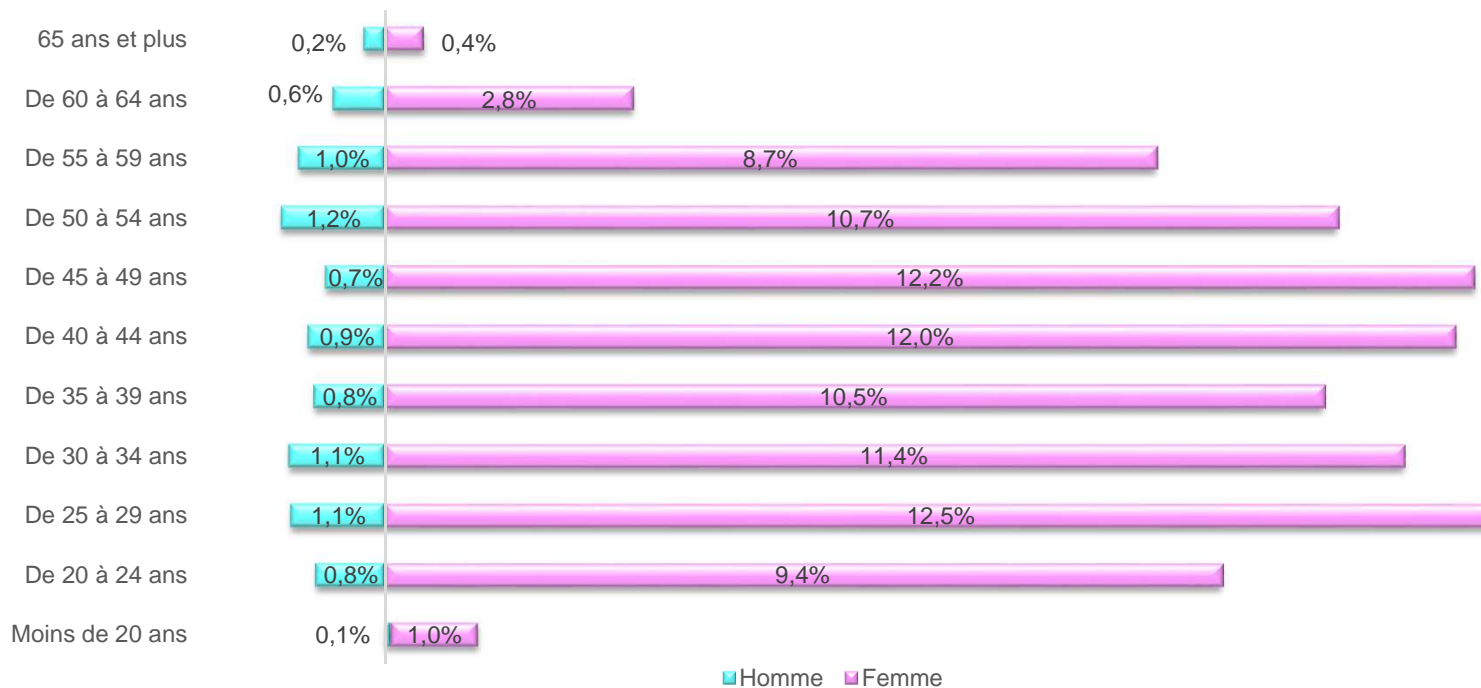
Les hommes sont majoritaires chez les prothésistes dentaire. Ils sont sous-représentés dans les autres métiers. Ils sont quasiment absents chez les auxiliaire de puériculture, les assistants dentaire, et les secrétaires médicaux. Cela empêche la production de données sexuées pour certains métiers.

## 2.2 Age des salariés

L'âge moyen des salariés de la filière soins et accompagnement est de 40 ans (l'âge médian également).

Les hommes sont légèrement plus âgés que les femmes (42 ans contre 40 ans en moyenne).

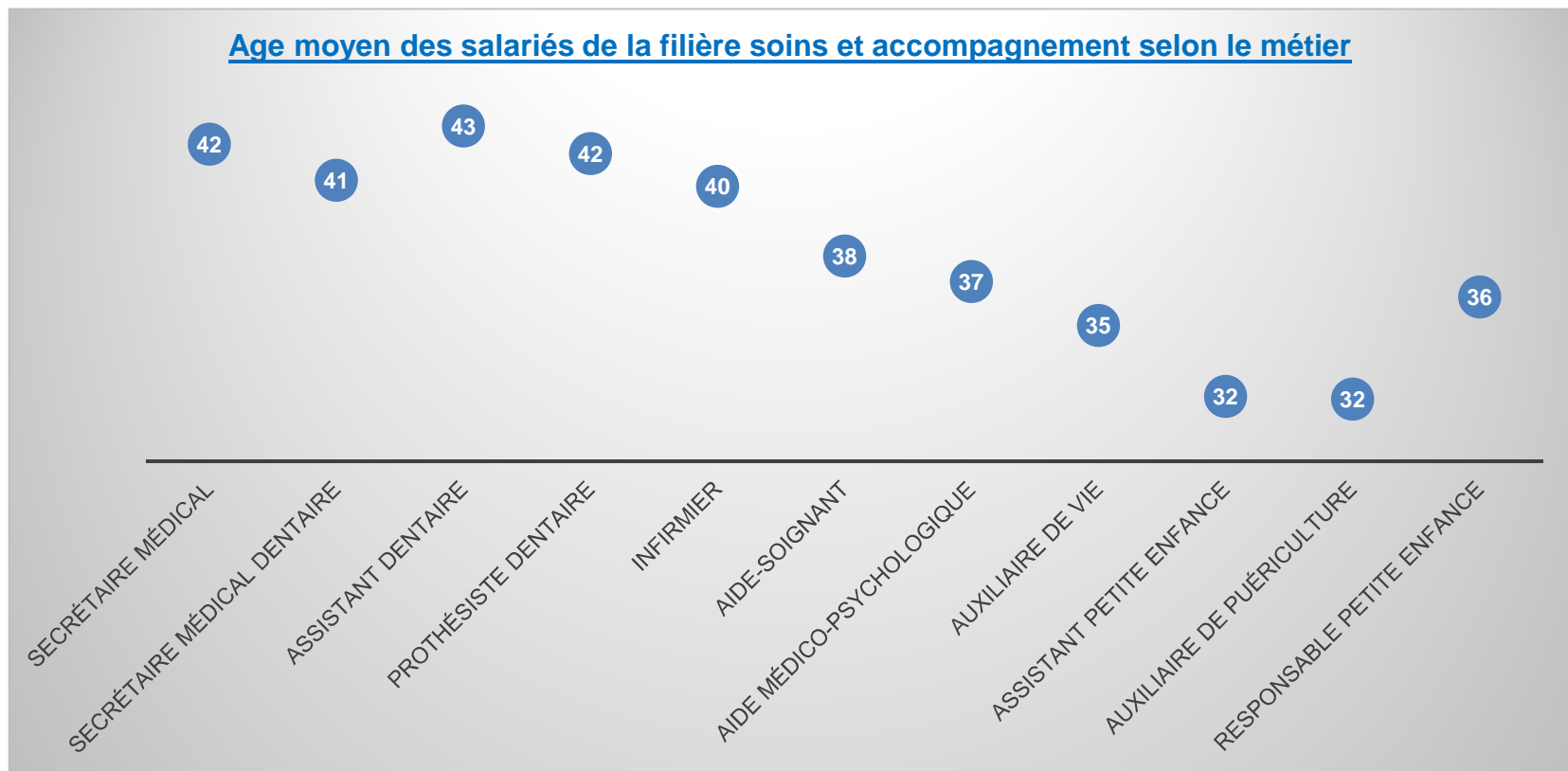
**Pyramide des âges de la filière soins et accompagnement**



Clé de lecture : 0,8% des salariés de la filière soins et accompagnement sont des hommes ayant entre 20 et 24 ans.

## 2.2 Age des salariés

L'âge varie en fonction des métiers de la filière. Ainsi, l'âge moyen des assistants petite enfance et des auxiliaires de puériculture est de 32 ans, alors que celui des assistants dentaire est de 43 ans.



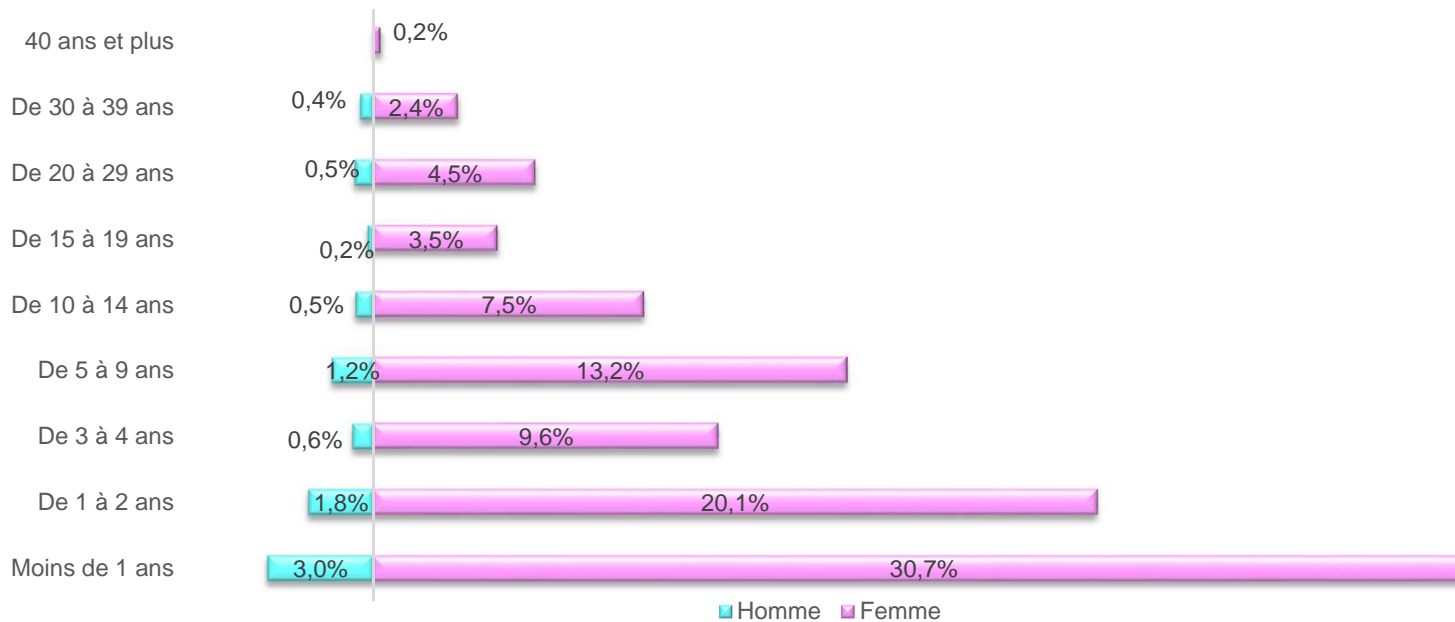
Clé de lecture : L'âge moyen chez les secrétaires médicaux est de 42 ans.

## 2.3 Ancienneté des salariés

L'ancienneté moyenne dans la filière soins et accompagnement est de 5,4 ans. Il n'y a pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes. L'ancienneté médiane est de seulement 2 ans, quel que soit le sexe des salariés.

A titre de comparaison, l'ancienneté moyenne dans la branche est de 9,5 ans, pour une ancienneté médiane de 5 ans.

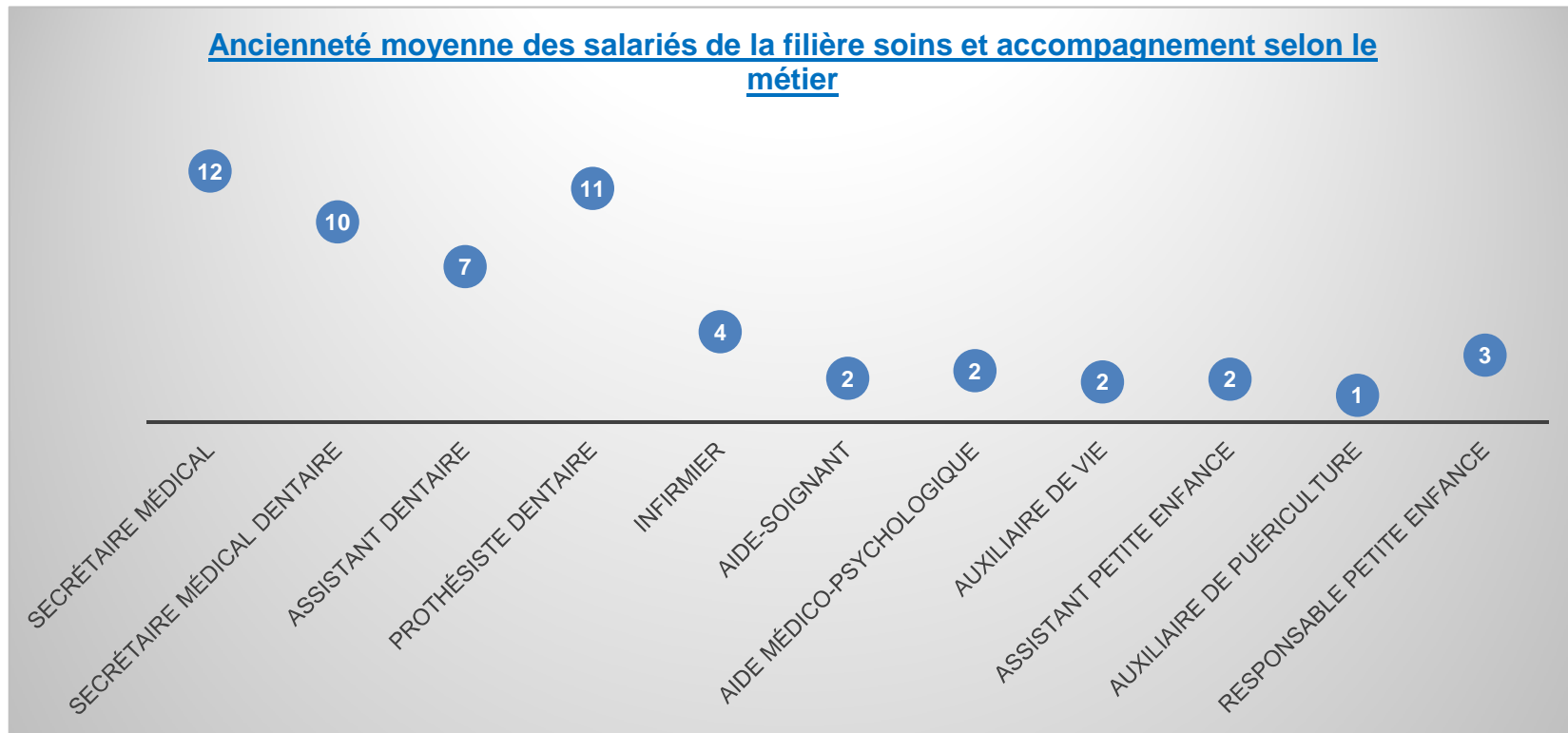
### Pyramide de l'ancienneté de la filière soins et accompagnement



Clé de lecture : 3% des salariés de la filière soins et accompagnement sont des hommes ayant moins de 1 an d'ancienneté.

## 2.3 Ancienneté des salariés

L'ancienneté varie selon les métiers de la filière. Globalement, les salariés intervenant dans les métiers de l'éducatif, du social et de l'aide à la personne ont très peu d'ancienneté (entre 1 et 3 ans en moyenne), alors que les salariés des métiers médicaux sont plus anciens (entre 6 et 12 ans en moyenne).



Clé de lecture : L'ancienneté moyenne chez les secrétaires médicaux est de 12 ans.

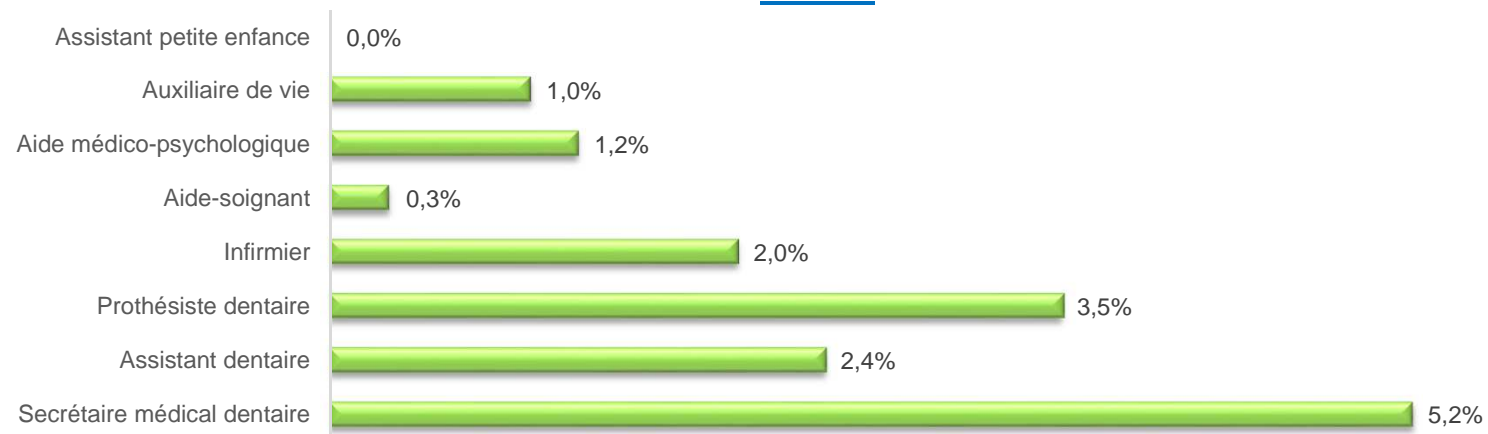
## 2.4 Les travailleurs handicapés

1,9% des salariés de la filière soins et accompagnement bénéficient de la reconnaissance travailleurs handicapés. Cette part est inférieure à celle observée dans l'ensemble de la branche (2,8%).

S'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes, certains métiers comportent une part plus importante de TH que d'autres.

C'est le cas notamment des secrétaires médicaux dentaire et des prothésistes dentaire. A l'inverse, les assistants petite enfance et les aides-soignants ne comptent quasiment aucun travailleur handicapé.

### Part de travailleurs handicapés dans la filière soins et accompagnement selon les métiers



*Clé de lecture : 1% des auxiliaires de vie sont reconnus travailleurs handicapés.  
NB : Les autres métiers n'apparaissent pas dans ce graphique en raison d'effectifs trop faibles.*



---

## Partie III : Classes et conditions de travail

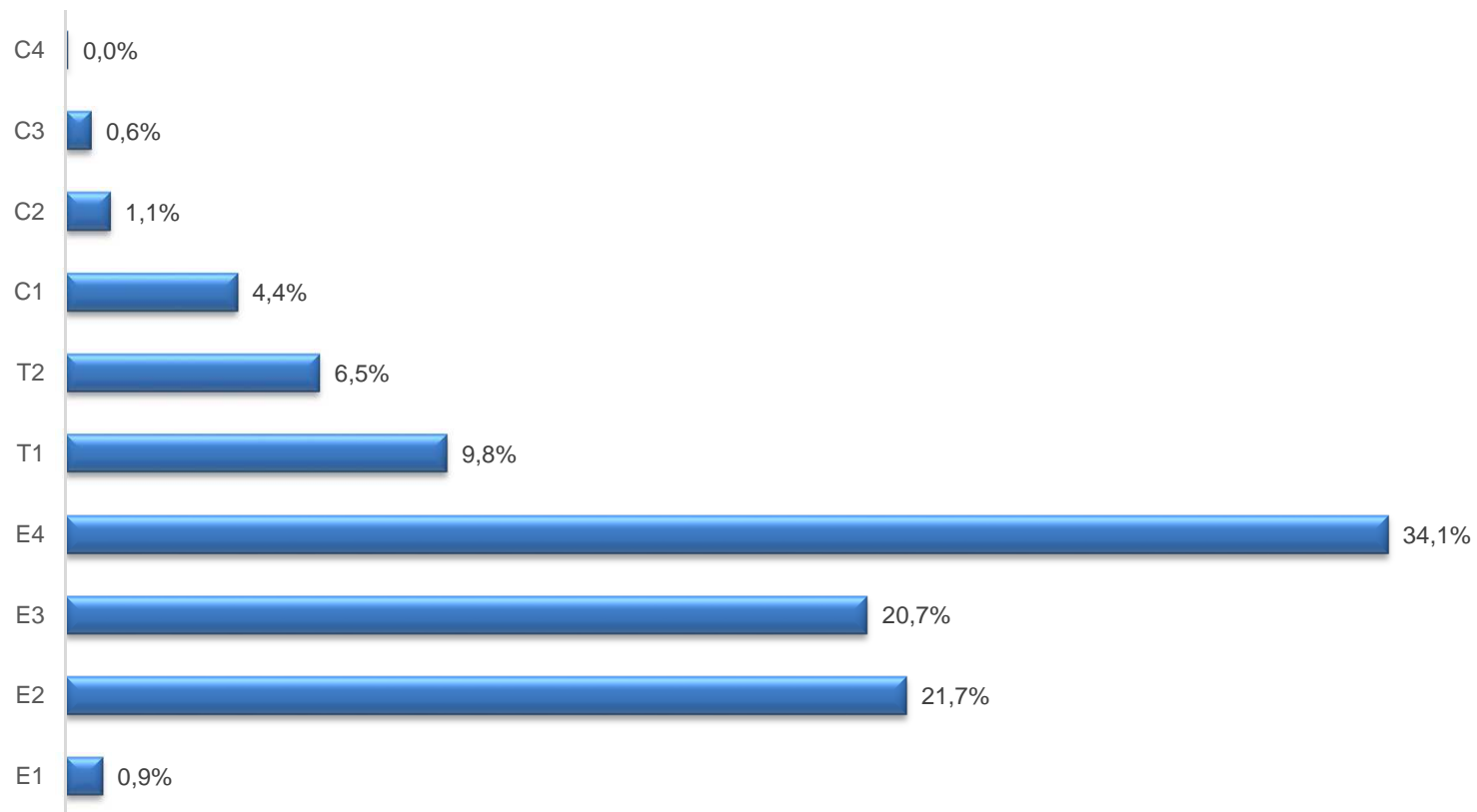
- 3.1 Répartition des salariés de la filière par classe
- 3.2 Répartition hommes/femmes selon les classes
- 3,3 Répartition par classe en fonction des métiers
- 3.4 Types de contrat
- 3.5 Temps de travail



## 3.1 Répartition des salariés de la filière par classe

La grande majorité des salariés de la filière soins et accompagnement relèvent des classes allant de E2 à E4. Ces classes regroupent ainsi plus de 75% des salariés.

### Classe des salariés de la filière soins et accompagnement



Clé de lecture : 34,1% des salariés de la filière soins et accompagnement relèvent de la classe E4.

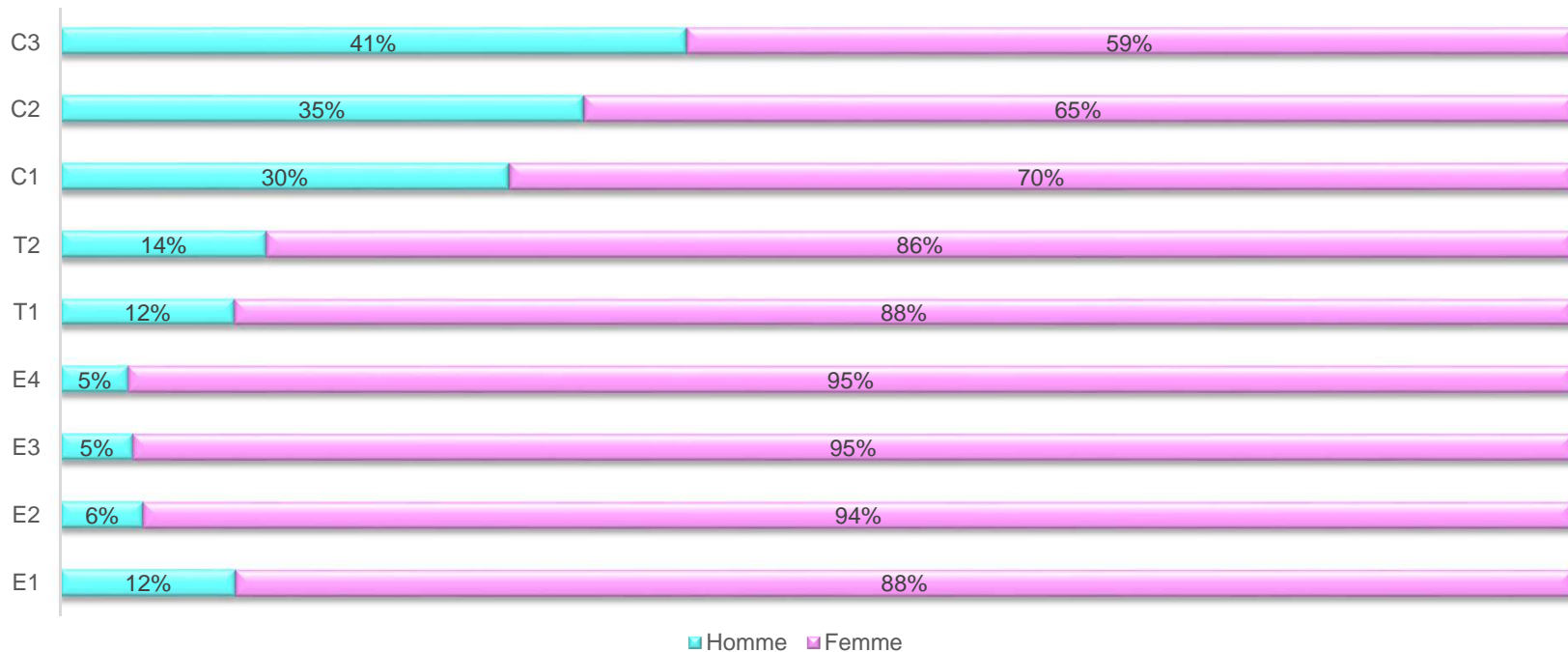




## 3.2 Répartition hommes/femmes selon les classes

Alors que les hommes représentent 8% des salariés de la filière, ils composent plus de 30% des effectifs dans les classes allant de C1 à C3. Au total, 32% des cadres sont des hommes, contre 5% des employés, les femmes sont donc surreprésentées chez les employés.

### Répartition par sexe en fonction de la classe



Clé de lecture : 6% des salariés de la classe E2 sont des hommes.  
NB : Les classes C4 et D n'apparaissent pas sur ce graphique en raison d'un effectif trop faible.

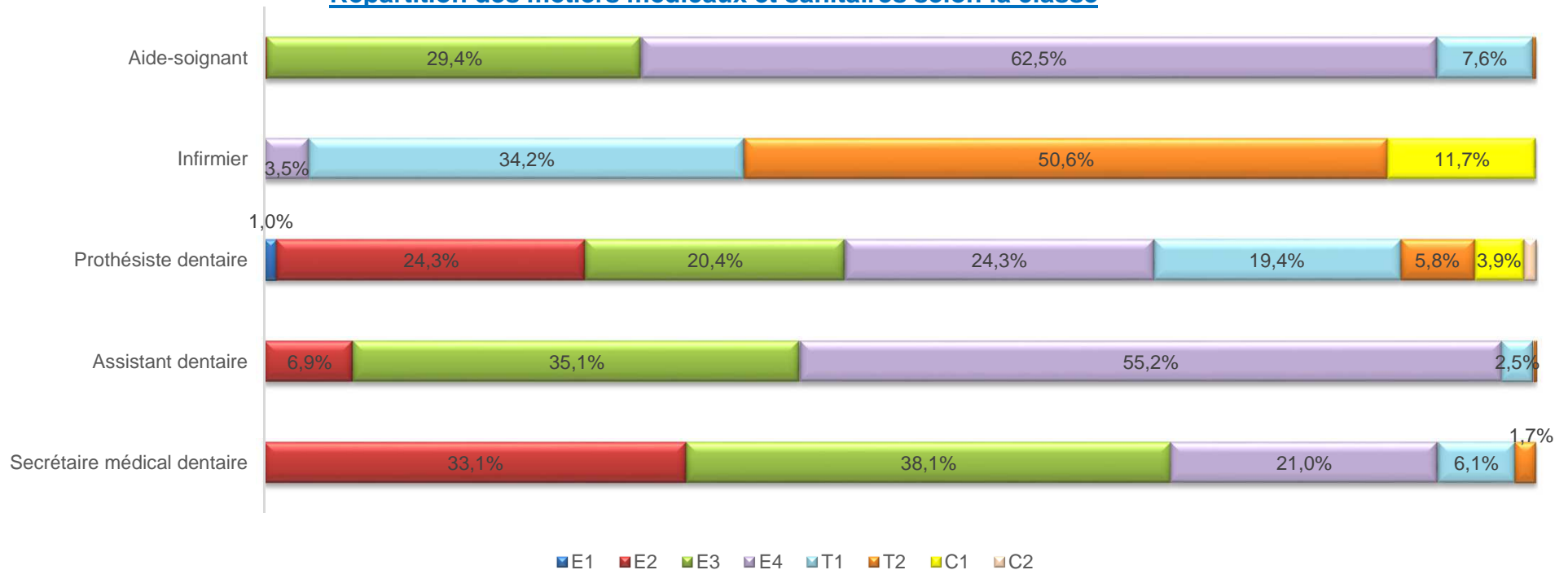


### 3.3 Répartition par classe en fonction des métiers

Dans la famille Dentaire, les salariés en CDI appartiennent majoritairement aux classes allant de E2 et E4.

Les aides soignants sont principalement dans les classes E3 et E4, alors que les infirmiers sont essentiellement des techniciens (dont plus de 50% dans la classe T2).

Répartition des métiers médicaux et sanitaires selon la classe



Clé de lecture : 33% des secrétaires médicaux dentaire appartiennent à la classe E2.  
NB : Seuls les métiers pour lesquels les effectifs en CDI sont supérieurs à 100 apparaissent dans ce graphique.



### 3.3 Répartition par classe en fonction des métiers

Dans les métiers de l'éducatif, du social et de l'aide à la personne, les salariés relèvent très majoritairement des classes allant de E2 à E4.

Une différence apparaît entre les auxiliaires de vie et les aides médico-psychologique : les premiers appartiennent principalement à la classe E2, alors que les seconds sont plutôt dans la classe E4.

#### Répartition des métiers de l'éducatif, du social et de l'aide à la personne selon la classe



Clé de lecture : 91% des auxiliaires de vie appartiennent à la classe E2.  
NB : Seuls les métiers pour lesquels les effectifs en CDI sont supérieurs à 100 apparaissent dans ce graphique.



### 3.3 Répartition par classe en fonction des métiers

---

Il existe de fortes disparités dans les classes occupées pour chaque métier de la filière soins et accompagnement (pour les salariés en CDI). Ces écarts sont toutefois moins importants que dans d'autres familles de métiers (cf. famille Commercial).

	<b>Classe la plus basse</b>	<b>Classe la plus élevée</b>
Secrétaire médical	E3	T1
Secrétaire médical dentaire	E2	T2
Assistant dentaire	E1	T2
Prothésiste dentaire	E1	C2
Infirmier	E4	C1
Aide-soignant	E2	T2
Aide médico-psychologique	E1	T1
Auxiliaire de vie	E1	T1
Assistant petite enfance	E2	T1
Auxiliaire de puériculture	E3	E4
Responsable petite enfance	E4	C2



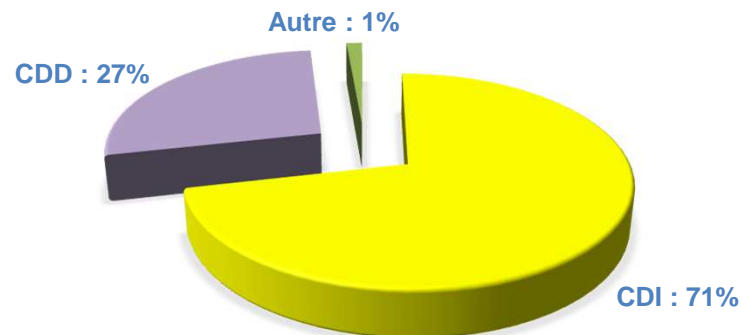
## 3.4 Types de contrat

71% des salariés de la filière soins et accompagnement sont en CDI. Ce taux est inférieur à celui observé dans l'ensemble de la branche (80%). La part de CDD est donc importante dans cette filière.

Les hommes sont très légèrement plus touchés par les CDD que les femmes. Ainsi, 30% des hommes de la filières sont en CDD, contre 28% des femmes.

Les CDD sont généralement signés pour des remplacements (86%).

### TYPE DE CONTRAT DES SALARIÉS DE LA FILIÈRE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

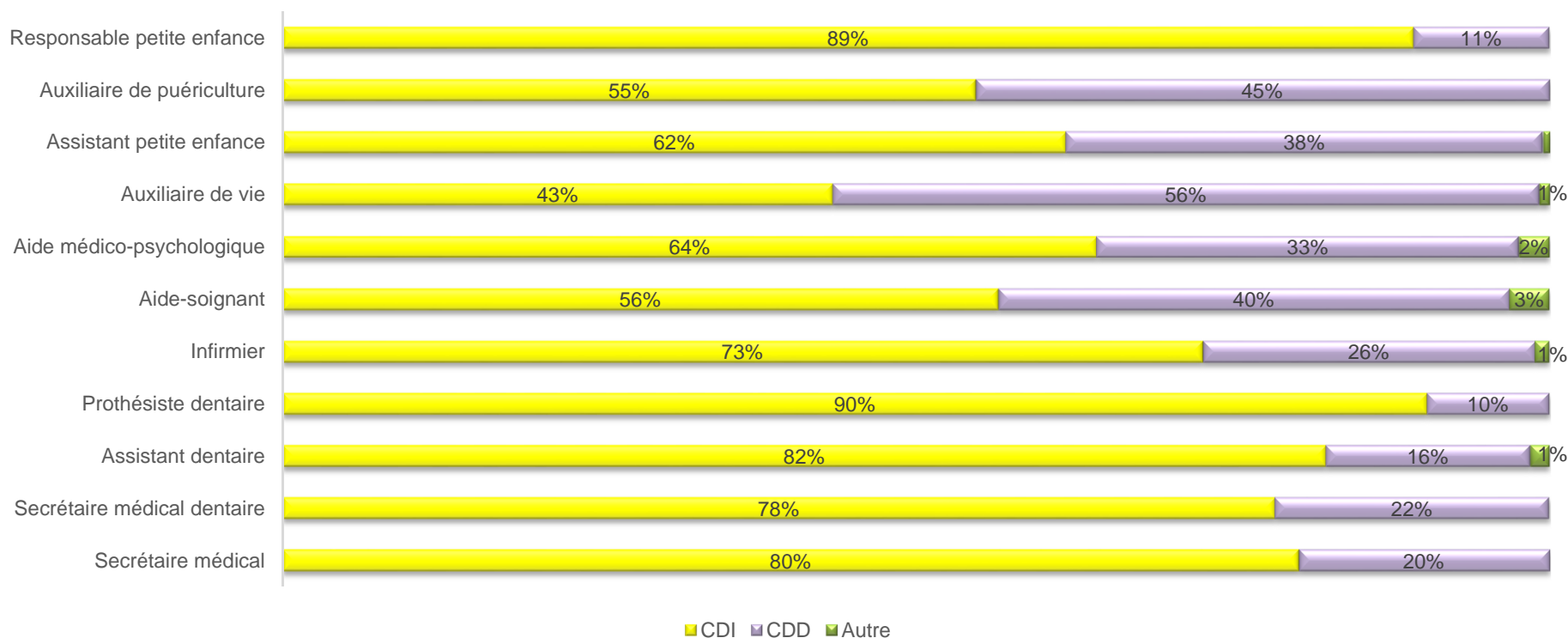


Clé de lecture : 71% des salariés de la filière soins et accompagnement sont en CDI.

## 3.4 Types de contrat

De grandes différences apparaissent selon le métier exercé. Certains métiers sont particulièrement touchés par les CDD : Auxiliaire de vie, Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant, et Assistant petite enfance.

### TYPE DE CONTRAT EN FONCTION DES MÉTIERS DANS LA FILIÈRE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT



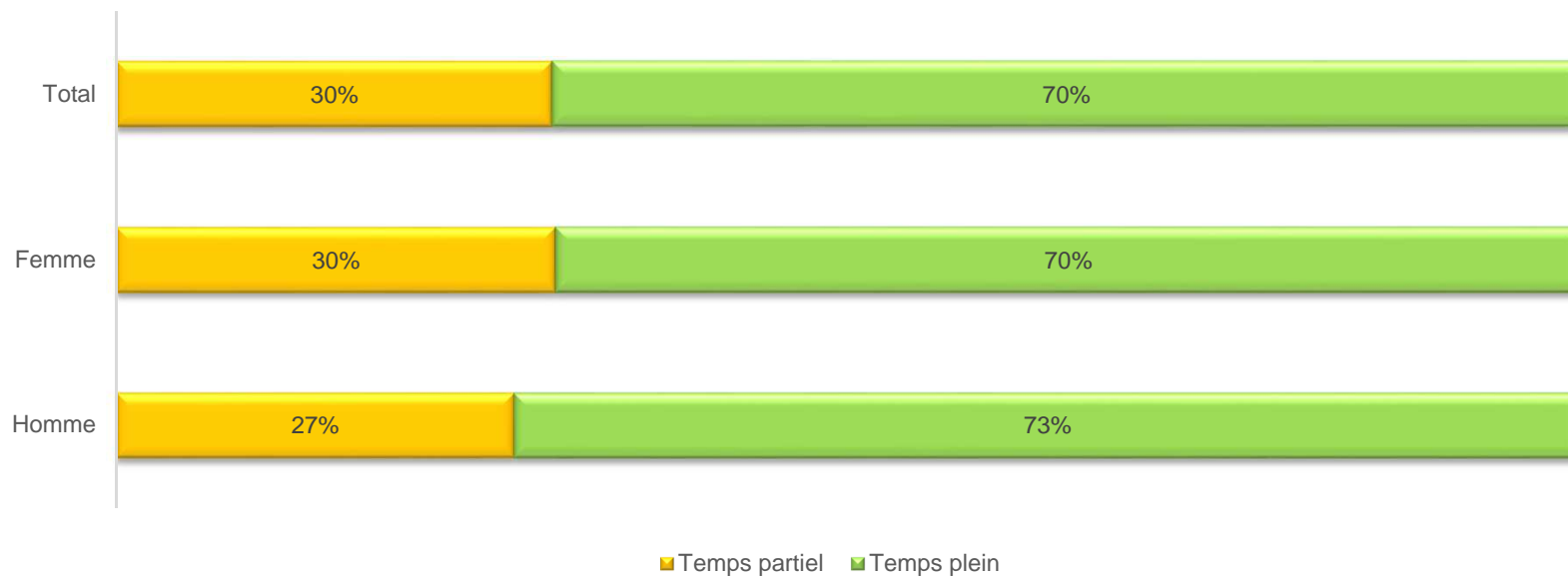
Clé de lecture : 80% des secrétaires médicaux sont en CDI, alors que c'est le cas de 43% des auxiliaires de vie.

## 3.5 Temps de travail

La part de salariés à temps partiel est très élevée dans la filière soins et accompagnement par rapport à l'ensemble de la branche (29,7% contre 15,4%).

Si les femmes sont plus concernées par cette organisation du travail, l'écart est bien moins important que dans les autres filières de la branche.

### TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS DE LA FILIÈRE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FONCTION DU SEXE

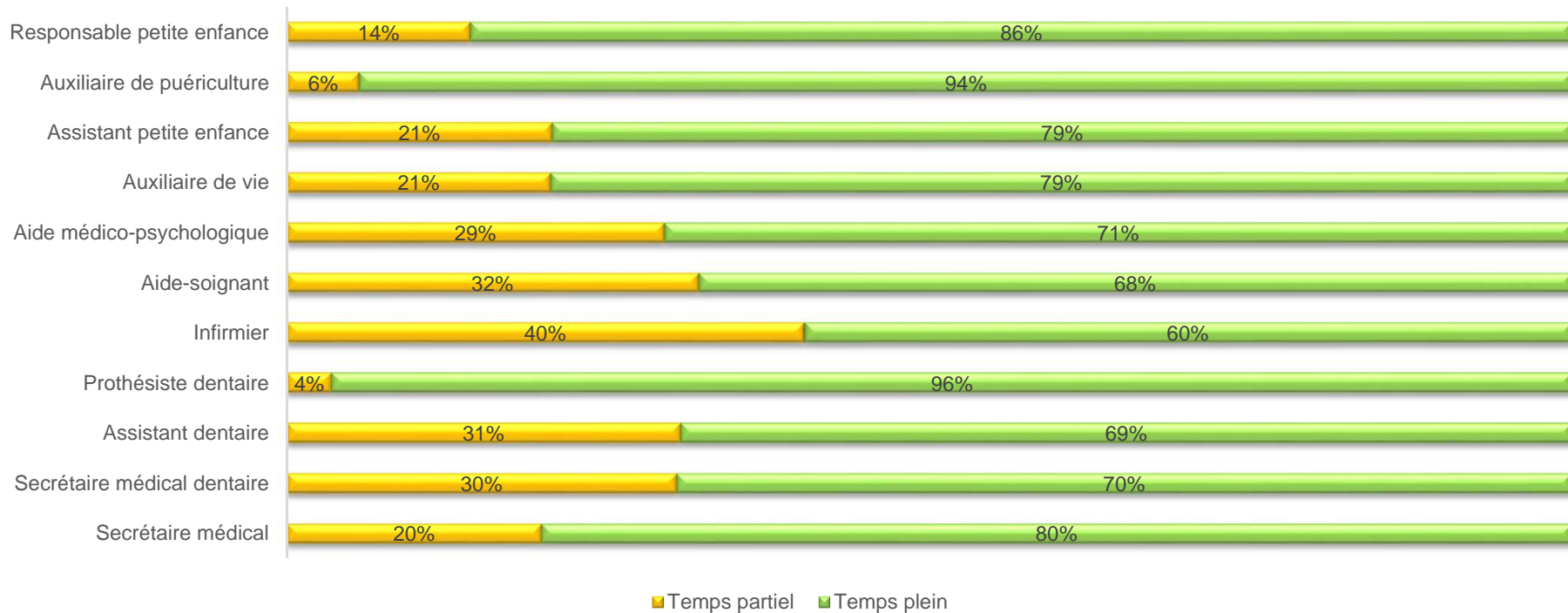


*Clé de lecture : 30% des femmes de la filière soins et accompagnement travaillent à temps partiel. C'est le cas de 27% des hommes de la filière.*

## 3.5 Temps de travail

Des grandes différences existent en fonction des métiers. Les infirmiers travaillent pour 40% d'entre eux à temps partiel, alors que c'est le cas de moins de 10% des auxiliaires de puériculture et des prothésistes dentaire.

### TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT



*Clé de lecture : 20% des secrétaires médicaux travaillent à temps partiel. C'est le cas de 4% des prothésistes dentaire.*





## Partie IV : Mobilité des salariés

4.1 Taux d'entrée et de sortie

4.2 Changements de classe au cours de l'année



## 4.1 Taux d'entrée et de sortie

---

Afin d'assurer la fiabilité des résultats, les taux d'entrée et de sortie sont calculés uniquement pour les salariés en CDI.

Le taux d'entrée en CDI correspond au rapport entre le nombre de personnes arrivées en CDI dans les mutuelles en 2013, et les effectifs totaux en CDI au 31/12/2013.

Le taux de sortie en CDI correspond au rapport entre le nombre de personnes en CDI ayant quitté leur poste en 2013, et les effectifs totaux en CDI au 31/12/2013.

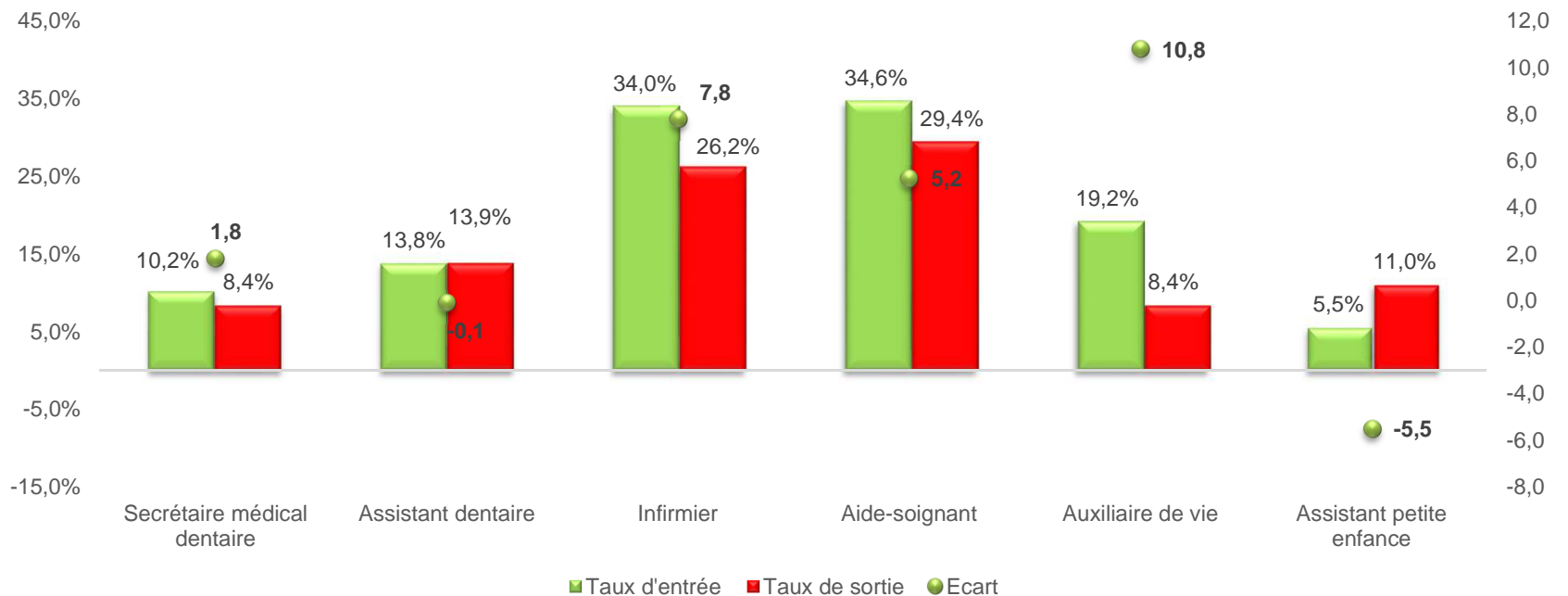
Dans la filière soins et accompagnement, le taux d'entrée en CDI est de 17,4%. Le taux de sortie est de 15,8%. Le taux d'entrée est supérieur au taux de sortie. Cela pointe une augmentation du nombre de salariés en CDI dans la filière au cours de l'année 2013.

Aussi, les taux observés sont très élevés par rapport à l'ensemble de la branche (8,7% de taux d'entrée en CDI et 8,4% de taux de sortie). La mobilité est donc très importante au sein de cette filière.

## 4.1 Taux d'entrée et de sortie

La plupart des métiers de la filière ont un différentiel positif entre le taux d'entrée et le taux de sortie. Seuls les assistants petite enfance ont un nombre de sorties largement supérieur au nombre d'entrées.

### TAUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE PAR MÉTIER, ET ÉCART ENTRE LES DEUX INDICATEURS



*Clé de lecture : Chez les secrétaires médicaux dentaire, le taux d'entrée en CDI est de 10,2%, le taux de sortie en CDI de 8,4%. L'écart entre les deux est donc de 1,8 points.*

*NB : Les métiers où l'effectif est inférieur à 100 salariés n'apparaissent pas dans ce graphique.*



## 4.1 Taux d'entrée et de sortie

---

La croissance des effectifs en CDI chez les auxiliaires de vie est très forte, le taux d'entrée étant supérieur de 10,8 points au taux de sortie. Cela indique un fort développement de ce métier dans la branche en 2013.

Dans certains métiers, le turnover est extrêmement élevé. C'est le cas notamment chez les infirmiers et les aides-soignants, dont les taux d'entrées et de sorties sont tous supérieurs à 25%.

L'écart entre les taux d'entrée et de sortie est positif chez les hommes et chez les femmes. Celui des femmes est légèrement plus élevé.

	Taux d'entrée	Taux de sortie	Ecart
<b>Hommes</b>	17,0%	16,1%	0,9
<b>Femmes</b>	17,4%	15,7%	1,7

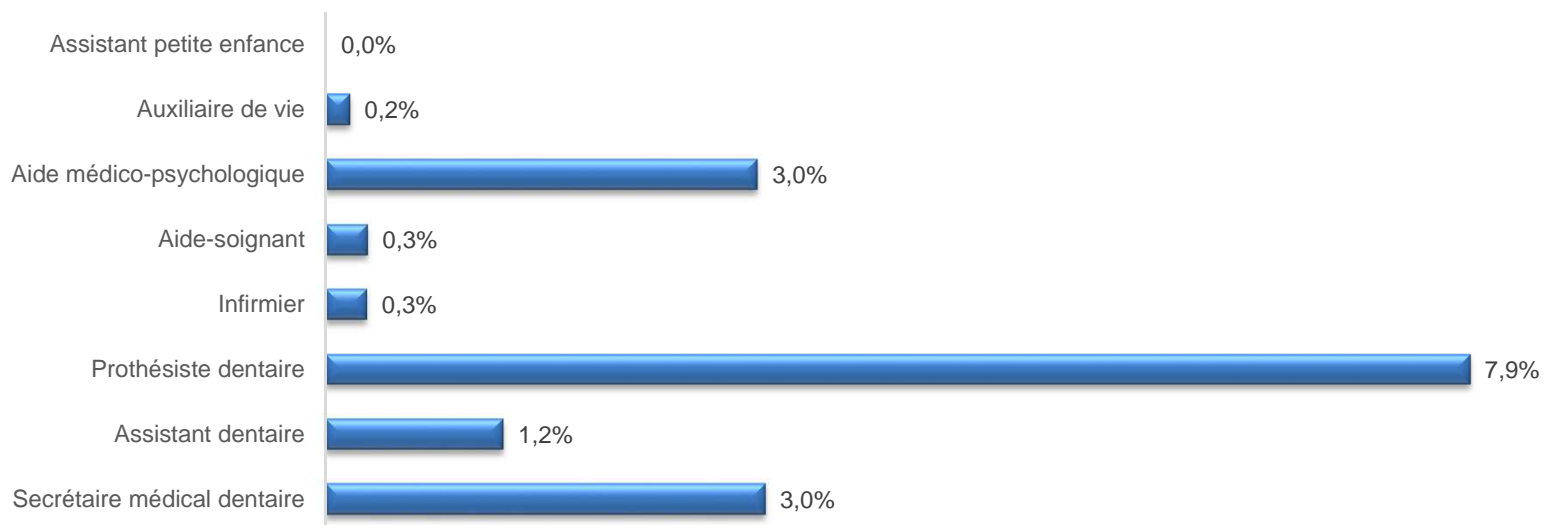


## 4.2 Changements de classe au cours de l'année

Seuls 1,1% des salariés de la filière soins et accompagnement ont changé de classe au cours de l'année 2013 (taux largement inférieur à celui de l'ensemble de la branche, qui est de 4,2%). Ces évolutions ont autant touché les hommes que les femmes.

Une grande disparité existe d'un métier à l'autre. Les prothésistes dentaire sont une part importante à avoir changé de classe dans l'année. C'est également le cas, dans une moindre mesure, des aides médico-psychologique, et des secrétaires médicaux dentaire.

### PART DE SALARIÉS AYANT CHANGÉ DE CLASSE DANS L'ANNÉE PAR MÉTIER



*Clé de lecture : 3% des secrétaires médicaux dentaire ont changé de classe au cours de l'année 2013.  
NB : Seuls les métiers dont l'effectif est supérieur à 100 salariés sont représentés.*



---

## Partie V : Salaires

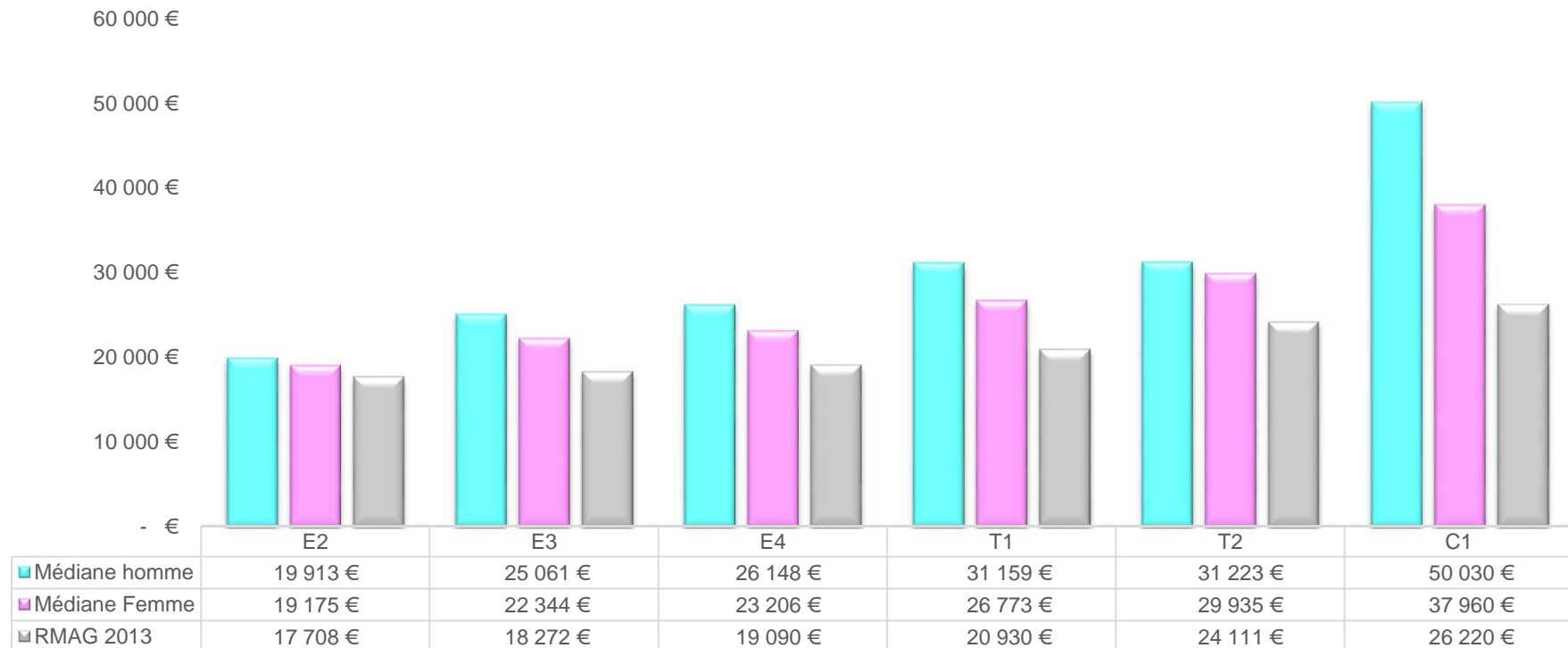
- 5.1 Salaires médians par classe
- 5.2 Salaires médians par métier



## 5.1 Salaires médians par classe

Quelle que soit la classe observée, le salaire médian des hommes est plus élevé que celui des femmes dans la filière soins et accompagnement. Cet écart est particulièrement marqué pour les classes T1 et C1.

### SALAIRE MÉDIAN DANS LA FILIÈRE GESTION EN FONCTION DE LA CLASSE ET DU SEXE



*Clé de lecture : Le salaire médian des hommes de la classe de E2 est de 19 913 €, contre 19 175 € pour les femmes. A titre de rappel, la RMAG de cette classe était de 17 708 € en 2013.*

*NB : Les effectifs d'hommes des classes E1, C2, C3 et C4 sont trop faibles pour calculer un salaire médian..*

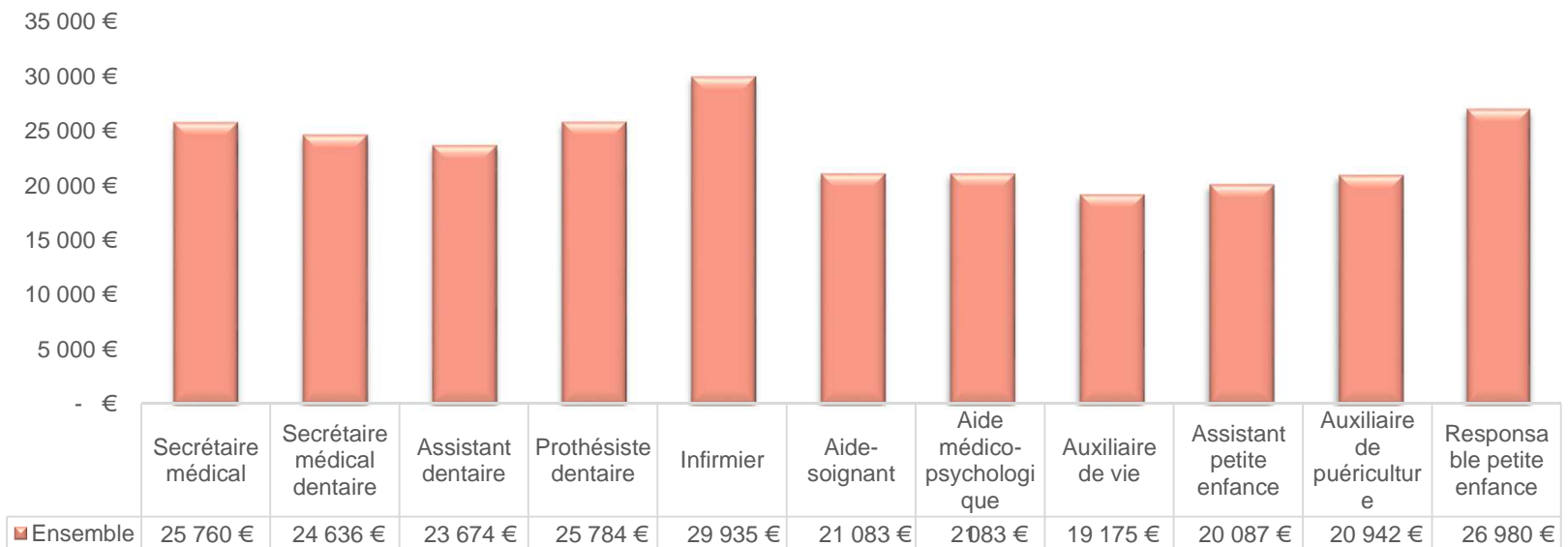


## 5.2 Salaires médians par métier

Les salaires médians varient en fonction des métiers. Les infirmiers et les responsables petite enfance ont les salaires les plus élevés, ce qui apparaît cohérent avec les classes qui composent ces métiers.

En raison du nombre limité d'hommes, il n'est pas possible de comparer le salaire médian par métier des hommes et des femmes.

### SALAIRE MÉDIAN SELON LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT



Clé de lecture : Le salaire médian des secrétaires médicaux est de 25 760 €.





## Partie VI : Focus sur l'alternance



## Focus sur l'alternance

---

Dans la filière soins et accompagnement, seuls 11 salariés ont été en contrat d'alternance au cours de l'année 2013.

Ce très faible effectif ne permet la production d'aucune donnée sur cette population.



---

# Annexe

Annexe 1 : Données brutes

Annexe 2 : Fiches d'identités par métier (pour les métiers ayant des effectifs supérieurs à 100 salariés)



## Annexe 1 : Données Brutes

---

Métiers de la filière	Effectifs
Secrétaire médical	96
Secrétaire médical dentaire	231
Assistant dentaire	1474
Prothésiste dentaire	114
Infirmier	358
Aide-soignant	701
Aide médico-psychologique	168
Auxiliaire de vie	624
Assistant petite enfance	194
Auxiliaire de puériculture	53
Responsable petite enfance	84
Total	4097
Métiers non identifiés	544
Ensemble de la filière	4641



## Annexe 2 : Fiches d'identité par métier

Filière soins et accompagnement	Secrétaire médical dentaire	Filière soins et accompagnement	Assistant dentaire
Part des effectifs de la filière	5,6 %	Part des effectifs de la filière	36 %
Part des femmes	98,3 %	Part des femmes	98,5 %
Age moyen	41 ans	Age moyen	43 ans
Ancienneté moyenne	10 ans	Ancienneté moyenne	7 ans
Classes les plus représentées	E2 et E3	Classes les plus représentées	E3 et E4
Part de cadres (en CDI)	0 %	Part de cadres (en CDI)	0 %
Taux d'entrée (CDI)	10,2 %	Taux d'entrée (CDI)	13,8 %
Taux de sortie (CDI)	8,4 %	Taux de sortie (CDI)	13,9 %
Salaire médian	24 636 €	Salaire médian	23 674 €



## Annexe 2 : Fiches d'identité par métier

Filière soins et accompagnement	Prothésiste dentaire	Filière soins et accompagnement	Infirmier
Part des effectifs de la filière	2,8 %	Part des effectifs de la filière	8,7 %
Part des femmes	45,6 %	Part des femmes	90,8 %
Age moyen	42 ans	Age moyen	40 ans
Ancienneté moyenne	11 ans	Ancienneté moyenne	4 ans
Classes les plus représentées	De E2 à T1	Classes les plus représentées	T1 et T2
Part de cadres (en CDI)	4,9 %	Part de cadres (en CDI)	11,7 %
Taux d'entrée (CDI)	NS	Taux d'entrée (CDI)	34 %
Taux de sortie (CDI)	NS	Taux de sortie (CDI)	26,2 %
Salaire médian	25 784 €	Salaire médian	29 935 €



## Annexe 2 : Fiches d'identité par métier

Filière soins et accompagnement	Aide-soignant	Filière soins et accompagnement	Aide médico-psychologique
Part des effectifs de la filière	17,1 %	Part des effectifs de la filière	4,1 %
Part des femmes	91,7 %	Part des femmes	94,6 %
Age moyen	38 ans	Age moyen	37 ans
Ancienneté moyenne	2 ans	Ancienneté moyenne	2 ans
Classes les plus représentées	E4	Classes les plus représentées	E4
Part de cadres (en CDI)	0 %	Part de cadres (en CDI)	0 %
Taux d'entrée (CDI)	34,6 %	Taux d'entrée (CDI)	NS
Taux de sortie (CDI)	29,4 %	Taux de sortie (CDI)	NS
Salaire médian	21 083 €	Salaire médian	21 083 €



## Annexe 2 : Fiches d'identité par métier

Filière soins et accompagnement	Auxiliaire de vie	Filière soins et accompagnement	Auxiliaire petite enfance
Part des effectifs de la filière	15,2 %	Part des effectifs de la filière	4,7 %
Part des femmes	94,1 %	Part des femmes	97,9 %
Age moyen	35 ans	Age moyen	32 ans
Ancienneté moyenne	2 ans	Ancienneté moyenne	2 ans
Classes les plus représentées	E2	Classes les plus représentées	E2
Part de cadres (en CDI)	0 %	Part de cadres (en CDI)	0 %
Taux d'entrée (CDI)	19,2 %	Taux d'entrée (CDI)	5,5 %
Taux de sortie (CDI)	8,4 %	Taux de sortie (CDI)	11 %
Salaire médian	19 175 €	Salaire médian	20 087 €